

AFRICAN UNION  
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE  
UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

---

**CONSEIL EXECUTIF  
QUINZIÈME SESSION ORDINAIRE  
24-30 JUIN 2009  
Syrte (LIBYE)**

**EX.CL/502 (XV)b**

**RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU SOUS-COMITE DU COREP SUR  
LES RÉFUGIÉS, LES RAPATRIÉS ET LES PERSONNES DÉPLACÉES  
EN AFRIQUE : FEVRIER - JUILLET 2009**

## **RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU SOUS-COMITE DU COREP SUR LES RÉFUGIÉS, LES RAPATRIÉS ET LES PERSONNES DÉPLACÉES EN AFRIQUE : FEVRIER - JUILLET 2009**

### **I. INTRODUCTION**

Le Sous-comité du COREP sur les Réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées en Afrique et la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec les partenaires de l'Union africaine, ont mis en œuvre le Plan d'action qui a été adopté en 1996 à Yaoundé (Cameroun), au cours de la réunion du Conseil des Ministres.

### **II. ACTIVITÉS**

#### **Missions du Sous-comité du COREP sur les Réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées**

1. Le Sous-comité du COREP sur les Réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées s'est rendu en Angola, en République centrafricaine, au Tchad, au Rwanda et en Afrique du Sud entre avril et juin 2009. Les membres du Sous-comité ont évalué la situation humanitaire des personnes victimes du déplacement forcé. La mission a eu de longues discussions avec les fonctionnaires des gouvernements, les représentants de l'Union africaine, les organisations humanitaires opérant sur le terrain ainsi qu'avec les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées.

2. En Angola, la mission a noté que le Gouvernement faisait un travail excellent pour réinstaller les rapatriés – plus de 450 000 – qui sont retournés dans plus de 20 provinces du pays depuis 2003. A leur retour, ils sont confrontés à des infrastructures et des services sociaux sévèrement endommagés en raison de la guerre civile qui a duré 30 ans. La mission a également noté que presque 150 000 Angolais sont toujours hors du pays, principalement dans les pays voisins tels que la République démocratique du Congo (RDC) et la Zambie. L'exercice de rapatriement, qui a pris fin en mars 2007, va bientôt reprendre pour permettre aux autres Angolais qui le souhaitent de rentrer. Outre le défi que représente le flux régulier de chercheurs d'asile, s'élevant à plus de 13 000 et provenant de toutes les régions du continent africain, dont la majorité n'étaient pas de vrais réfugiés, la réintégration de ces rapatriés sera un autre défi pour le gouvernement.

3. Le Sous-comité du COREP sur les Réfugiés a exprimé sa solidarité au Gouvernement et au peuple d'Angola et a recommandé que l'Union africaine apporte une contribution financière de 200 000 \$EU pour aider le Gouvernement dans son programme de réinstallation et de réintégration des rapatriés en vue d'une solution durable.

4. Il convient de noter qu'au moment de la rédaction du présent rapport, certains des pays ci-dessus mentionnés n'avaient pas encore été visités et il n'a pas été possible d'inclure les conclusions de la mission dans le présent rapport.

### **Réunions**

5. En février 2009, au nom du Sous-comité du COREP sur les Réfugiés, son Bureau s'est réuni et a examiné le programme de travail du Sous-comité pour la période février à décembre 2009, actuellement mis en œuvre.

6. En tant que membre du Groupe de travail sur le Sommet spécial des chefs d'État et de Gouvernement sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées, prévu en octobre 2009 à Kampala (Ouganda), le Bureau du Sous-comité du COREP sur les Réfugiés a participé à plusieurs réunions préparatoires du Groupe de travail. Le Sous-comité s'est également réuni en mai 2009 et a reçu des instructions sur les préparatifs du Sommet.

7. Certains ambassadeurs représentant les cinq régions et membres également du Sous-comité du COREP sur les Réfugiés ont tenu une réunion informelle avec le Comité international de la Croix Rouge (CICR) sur le Droit humanitaire international (DHI) en février 2009. Plusieurs recommandations ont été formulées sur la voie à suivre pour promouvoir le DHI, en particulier, les préparatifs du Sommet spécial.

### **III. CONCLUSION**

8. Au cours de diverses réunions et conférences, le Sous-comité du COREP sur les Réfugiés a précisé qu'il s'avère important que tous les États membres participent au tout premier Sommet extraordinaire des chefs d'État et de Gouvernement africains sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées en Afrique car le Sommet ne s'attardera pas sur les réalisations et les déclarations mais fera plutôt un état de lieux des problèmes épineux et décidera de la voie à suivre sous la forme de recommandations et de Déclaration solennelle pour l'élimination éventuelle du problème de déplacement forcé. Le Sous-comité du COREP sur les Réfugiés a, également souligné l'importance de l'adoption et de la signature de la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, qui sera la première Convention juridique contraignante, au monde sur les personnes déplacées.

9. Enfin, il a été noté que les États membres ont mis du temps pour répondre qu'ils recevaient la mission du Sous-comité du COREP sur les Réfugiés dans leurs pays respectifs. Un tel retard a, par conséquent, eu un impact sur les activités du Sous-comité quant à l'exécution à temps, de son programme de travail.

2009

# Rapport sur les Activites du Sous-comite du COREP sur les Réfugiés, les Rapatriés et les Personnes Déplacées en Afrique : Fevrier - Juillet 2009

Union Africaine

Union Africaine

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/3241>

*Downloaded from African Union Common Repository*